

Avis relatif à l'inactivité :

Nous avons remarqué que votre compte de carte de crédit est inactif depuis plus de 12 mois, aucune opération n'y ayant été portée. Si vous souhaitez toujours profiter de votre compte, une opération devra y être inscrite au plus tard le **31 mars 2021**. Si vous n'effectuez aucune opération au plus tard à cette date, nous fermerons votre compte peu de temps après. Dans un tel cas, vous ne pourrez plus utiliser votre compte, la ou les cartes de votre compte seront annulées et les avantages liés à votre compte prendront fin.

Si vous n'avez pas l'intention d'utiliser ce compte, il est préférable de le fermer puisque le crédit qui vous a été accordé pourrait avoir des répercussions sur votre cote de crédit. En outre, si vous détenez une assurance-crédit pour votre compte, la couverture prendra fin le jour de la fermeture de votre compte.

Si vous avez des questions, veuillez visiter **banquescotia.com/aviscr**, votre succursale locale ou encore appeler au 1-888-999-7185, du lundi au samedi, entre 8 h et minuit, heure de l'Est (HE).

Banque Scotia^{MD}